

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[178_Lettres de John Croker : 1837-1857](#)[Item](#)[West Molesey, le 22 novembre 1840, John Croker à François Guizot](#)

West Molesey, le 22 novembre 1840, John Croker à François Guizot

Auteurs : Croker, John-Wilson (1780-1857)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

[Amis et relations](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère des affaires étrangères \(France\)](#), [Réception \(Guizot\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1840-11-22

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote3, AN : 163 MI 42 AP 178 Papiers Guizot Bobine Opérateur 28

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Croker, John-Wilson (1780-1857), West Molesey, le 22 novembre 1840, John Croker à François Guizot, 1840-11-22

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-

Sorbonne nouvelle)

Consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/7434>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionWest Molesey (Angleterre)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 01/10/2024 Dernière modification le 14/12/2024

3/

(rother)

West Molesey - Surrey
22^e Nov. 40

Mon cher Monsieur,

J'aurais peut-être dû plutôt vous
faire mes compliments sur votre avende-
ment à la direction des affaires, mais,
franchement, je ne pourrais vous féliciter.
Les félicitations - si félicitations y a - sont
pour le loi et du Trésor et nullement
pour vous personnellement. car dans ces
temps-ci, le ministre qui aura le courage
de vouloir garder et affermir la paix
générale, doit s'attendre à faire la sa-
crifice de la sienne - heureux encore
à son Excellence
M. Guizot

Je il ne perd que cela.

Voilà un bien légal compliment,
qui a aussi, je crois, le plus grand
défaut de n'être que trop vrai.

Gardez moi un peu dans votre
souvenir pour les jours qui vous
amèneront à la vie sociale. Je ne vous
écrirai plus & je ne vous verrai jamais
tant que vous serez ministre - mais -
pardonnez - Je ne crois pas en imposer
une longue abstinence - Dieu veuille,
pour le repos du monde et le bonheur
de la France, que je me trompe.

Tant à vous, bien
sincèrement

St. Croix.